

| PREMIÈRE DEMANDE | | |
|---|---|---|
| Vous ne possédez pas de carte nationale d'identité | Vous possédez une carte valide ou périmée depuis moins de 5 ans | Vous possédez une carte nationale d'identité périmée depuis plus de 5 ans |
| PIÈCES REQUISES | | |
| Un justificatif d'état civil : copie intégrale d'acte de naissance avec filiation de moins de 3 mois . (à demander à la mairie de naissance) | La carte nationale d'identité sécurisée dont vous êtes titulaire | Un justificatif d'état civil : copie intégrale d'acte de naissance avec filiation de moins de 3 mois . (à demander à la mairie de naissance) |
| TIMBRES FISCAUX 86 euros | TIMBRES FISCAUX 86 euros | TIMBRES FISCAUX 86 euros |
| 2 photos d'identité identiques, récentes et conformes aux normes (non découpées) de moins de 6 mois | 2 photos d'identité identiques, récentes et conformes aux normes (non découpées) de moins de 6 mois | 2 photos d'identité identiques, récentes et conformes aux normes (non découpées) de moins de 6 mois |
| 1 justificatif de domicile de moins d'1 an - Si vous êtes hébergé : - Pièce d'identité de la personne qui vous héberge + une attestation de l'hébergeant, en précisant depuis quand et son justificatif de domicile de -1 an à son nom et adresse. | 1 justificatif de domicile de moins d'1 an - Si vous êtes hébergé : - Pièce d'identité de la personne qui vous héberge + une attestation de l'hébergeant, en précisant depuis quand et son justificatif de domicile de -1 an à son nom et adresse. | 1 justificatif de domicile de moins d'1 an - Si vous êtes hébergé : - Pièce d'identité de la personne qui vous héberge + une attestation de l'hébergeant, en précisant depuis quand et son justificatif de domicile de -1 an à son nom et adresse. |
| Un justificatif de nationalité française (Si le justificatif d'état civil ne permet pas de prouver la nationalité) | Connaître votre filiation : Nom, prénoms, date et lieu de naissance des parents | Un justificatif de nationalité française (Si le justificatif d'état civil ne permet pas de prouver la nationalité) |

Mention du nom d'épouse: fournir la copie intégrale d'acte de mariage.

⚠ Situation d'une personne divorcée: Mention d'un nom d'usage: Fournir le jugement complet de la décision de justice mentionnant l'autorisation de l'ex-conjoint, sinon attestation de l'ex-conjoint + sa CNI

Mention d'un nom de veuve: fournir l'acte de décès

Un passeport sécurisé est:

Un passeport électronique: (Dernière mise en circulation: juin 2009):

- Sur la couverture, le mot *passeport* n'est pas souligné.
- Sous le mot passeport, se trouve un symbole sécurisé (cercle à l'intérieur d'un rectangle)
- Photo reproduite 2 fois sur la même page

A

D

U

L

T

E

| RENOUVELLEMENT | | |
|---|---|---|
| Vous possédez un passeport sécurisé et valide ou périmé depuis moins de 2 ans et une carte nationale d'identité | Vous possédez un passeport valide ou périmé depuis plus de 2 ans une carte valide ou périmée depuis moins de 5 ans | Vous possédez passeport périmé depuis plus de 2ans et vous n'avez pas de carte nationale d'identité |
| PIÈCES REQUISES | | |
| L'ancien passeport sécurisé dont le renouvellement est demandé | L'ancien passeport sécurisé dont le renouvellement est demandé | L'ancien passeport sécurisé dont le renouvellement est demandé |
| La carte nationale d'identité sécurisée dont vous êtes titulaire | La carte nationale d'identité sécurisée dont vous êtes titulaire | Un justificatif d'état civil : copie intégrale d'acte de naissance avec filiation de moins de 3 mois . (à demander à la mairie de naissance) |
| TIMBRES FISCAUX 86 euros | TIMBRES FISCAUX 86 euros | TIMBRES FISCAUX 86 euros |
| 2 photos d'identité identiques, récentes et conformes aux normes (non découpées) de moins de 6 mois | 2 photos d'identité identiques, récentes et conformes aux normes (non découpées) de moins de 6 mois | 2 photos d'identité identiques, récentes et conformes aux normes (non découpées) de moins de 6 mois |
| 1 justificatif de domicile de moins d'1 an - Si vous êtes hébergé : - Pièce d'identité de la personne qui vous héberge + une attestation de l'hébergeant, en précisant depuis quand et son justificatif de domicile de -1 an à son nom et adresse. | 1 justificatif de domicile de moins d'1 an - Si vous êtes hébergé : - Pièce d'identité de la personne qui vous héberge + une attestation de l'hébergeant, en précisant depuis quand et son justificatif de domicile de -1 an à son nom et adresse. | 1 justificatif de domicile de moins d'1 an - Si vous êtes hébergé : - Pièce d'identité de la personne qui vous héberge + une attestation de l'hébergeant, en précisant depuis quand et son justificatif de domicile de -1 an à son nom et adresse. |
| Connaître votre filiation : Nom, prénoms, date et lieu de naissance des parents | Connaître votre filiation : Nom, prénoms, date et lieu de naissance des parents | |

Un passeport sécurisé est:

Un passeport biométrique: À partir du 31 octobre 2008 (selon les départements)
(Tout passeport délivré depuis le 29 juin 2009 est un passeport biométrique)

- Sur la couverture, le mot *passeport* est souligné
- Sous le mot passeport, se trouve un symbole sécurisé (cercle à l'intérieur d'un rectangle)
- Photo reproduite 2 fois sur la même page

DEMANDE SUITE À UNE PERTE OU UN VOL



| | | |
|--|--|--|
| Le passeport perdu ou volé était biométrique | Le passeport perdu ou volé était un ancien modèle et vous possédez une carte nationale d'identité valide ou périmée depuis moins de 5 ans | Le passeport perdu ou volé était un ancien modèle et vous ne possédez pas de carte nationale d'identité |
| PIÈCES REQUISES | | |
| La déclaration de perte ou de vol | La déclaration de perte ou de vol | La déclaration de perte ou de vol |
| La carte nationale d'identité sécurisée dont vous êtes titulaire | La carte nationale d'identité sécurisée dont vous êtes titulaire | Un justificatif d'état civil : copie intégrale d'acte de naissance avec filiation de moins de 3 mois . (à demander à la mairie de naissance) |
| TIMBRES FISCAUX 86 euros | TIMBRES FISCAUX 86 euros | TIMBRES FISCAUX 86 euros |
| 2 photos d'identité identiques, récentes et conformes aux normes (non découpées) de moins de 6 mois | 2 photos d'identité identiques, récentes et conformes aux normes (non découpées) de moins de 6 mois | 2 photos d'identité identiques, récentes et conformes aux normes (non découpées) de moins de 6 mois |
| 1 justificatif de domicile de moins d'1 an - Si vous êtes hébergé : - Pièce d'identité de la personne qui vous héberge + une attestation de l'hébergeant, en précisant depuis quand et son justificatif de domicile de -1 an à son nom et adresse. | 1 justificatif de domicile de moins d'1 an - Si vous êtes hébergé : - Pièce d'identité de la personne qui vous héberge + une attestation de l'hébergeant, en précisant depuis quand et son justificatif de domicile de -1 an à son nom et adresse. | 1 justificatif de domicile de moins d'1 an - Si vous êtes hébergé : - Pièce d'identité de la personne qui vous héberge + une attestation de l'hébergeant, en précisant depuis quand et son justificatif de domicile de -1 an à son nom et adresse. |
| Connaître votre filiation : Nom, prénoms, date et lieu de naissance des parents | Connaître votre filiation : Nom, prénoms, date et lieu de naissance des parents | |



DEMANDE DE PASSEPORT BIOMETRIQUE ADULTE



DÉC 2015

MAIRIE DE L'ISLE D'ABEAU
Service de l'État civil et des Élections

12 RUE DE L'HOTEL DE VILLE
CS 45006 - 38081 L'ISLE D'ABEAU
04 74 18 20 00

Adresse Mail : contact@mairie-ida.com / etatcivil@mairie-ida.com
Site internet: www.mairie-ida.fr

Horaires d'ouverture au public:

Lundi, Mardi, Mercredi, Vendredi : 08h30 à 12h00 et de 13h30 à 17h30
Jeudi: 10h00 à 12h00 et 13h30 à 17h30

Bénéficiaire : vous devez être de nationalité française et être âgé d'au moins 18 ans ou être émancipé.

Durée de validité : 10 ans

Coût : 86 euros (à acheter vous-même dans un bureau de tabac ou au Trésor Public).

POUR LA DEMANDE: Uniquement sur rendez-vous.

⚠ **La présence du demandeur est obligatoire lors du dépôt de la demande**
Il y a une prise d'empreintes

⚠ **EN CAS DE DIVORCE, SEUL LE PARENT AYANT LA GARDE PEUT EFFECTUER LA DEMANDE.**
LA PIÈCE D'IDENTITÉ DU 2ème PARENT

⚠ Toutes les pièces fournies doivent être des **ORIGINAUX**.

Formulaire CERFA et sur : www.mon.service-public.fr
à compléter et imprimer.

POUR LE RETRAIT: Sans rendez-vous.

⚠ La présence du demandeur est obligatoire pour la prise d'empreintes.

VOTRE RENDEZ-VOUS: